



Law Commission of
Ontario

Commission du droit
de l'Ontario

Plan stratégique 2026-2028

La CDO favorise la réforme du droit, l'accès à la justice, un système de justice moderne et la primauté du droit.

La CDO fournit des conseils équilibrés et faisant autorité sur d'importantes questions de réforme du droit. Nos rapports sont fondés sur des principes, pratiques et tournés vers l'avenir.

La CDO travaille pour et avec la population ontarienne.

La CDO travaille avec des particuliers, des collectivités et des organismes de partout dans la province pour améliorer les lois de l'Ontario.

La CDO se penche sur des enjeux essentiels au sein du système de justice ontarien.

Les projets de la CDO portent sur des enjeux qui touchent les particuliers, les collectivités et les institutions partout en Ontario. Elle examine les lois existantes afin de s'assurer qu'elles sont modernes, efficaces et justes. Elle traite également de questions émergentes, comme le recours à la technologie dans le système de justice.

Notre plan stratégique s'appuie sur cinq principes

La CDO est indépendante, rigoureuse et accessible.

Le travail de la CDO est impartial, de grande qualité, transparent et interdisciplinaire. La participation et l'éducation du public sont au cœur de notre travail.

La CDO est déterminée à favoriser la réconciliation.

La CDO se penchera sur des enjeux juridiques touchant les Autochtones, mettra en lumière les expériences et les lois autochtones dans le cadre de ses travaux et adoptera une approche axée sur l'humilité et la réceptivité pour en apprendre davantage sur les points de vue des Autochtones concernant la réforme du droit.

Entre 2026 et 2028, La CDO mettra de l'avant quatre priorités stratégiques :



La CDO produira des rapports et des projets de réforme du droit indépendants, rigoureux et accessibles.

Les rapports et les recommandations de la CDO sont des ressources dignes de confiance au sein du système de justice de l'Ontario.

Toutefois, le système de justice évolue rapidement, ce qui pousse la CDO à trouver de nouvelles voies pour remplir son mandat. En conséquence, entre 2026 et 2028, la CDO :

- produira en temps opportun des projets et des rapports plus courts, plus accessibles et plus innovants;
- utilisera des stratégies de recherche contemporaines dans le domaine des politiques publiques pour documenter ses travaux;
- établira de nouveaux partenariats avec des organismes intéressés par les projets de la CDO;
- mettra sur pied des projets en réponse aux technologies en évolution et aux défis associés à la primauté du droit.



La CDO sera un chef de file en matière de participation et d'éducation du public.

La CDO s'engage à faire appel aux particuliers, aux collectivités, aux organismes et aux institutions de partout en Ontario. Cette approche a permis d'améliorer notre travail et d'accroître notre portée. La CDO doit accorder la priorité à ces compétences et à ces stratégies. Ainsi, entre 2026 et 2028, la CDO :

- élaborera de nouvelles façons d'échanger avec ses partenaires communautaires, universitaires, juridiques et gouvernementaux;
- rejoindra de nouveaux auditoires et créera de nouveaux outils d'éducation du public.



La CDO accroîtra sa portée et son influence.

Le succès de la CDO est tributaire de la qualité de notre travail et de la façon dont nous le présentons. La CDO doit continuer de trouver des façons nouvelles et créatives d'augmenter sa portée et son influence. Entre 2026 et 2028, la CDO :

- élaborera de nouveaux outils et stratégies innovants et accessibles pour mieux diffuser ses projets, ses rapports et ses recommandations;
- établira de nouveaux partenariats pour accroître son influence;
- mettra en place des stratégies d'impact pour tous ses projets.



La CDO créera un organisme fort, durable et équitable.

La CDO dispose de fondements organisationnels solides. Néanmoins, elle doit donner suite à plusieurs importantes priorités, notamment le financement, le maintien en poste et la diversité du personnel, ainsi que la prestation de services en français. En conséquence, entre 2026 et 2028, la CDO :

- élargira son financement et constituera une réserve financière;
- accroîtra la diversité au sein de son conseil des Gouverneurs et de son personnel;
- renforcera sa capacité en matière de services en français et mobilisera des Franco-Ontariens;
- élaborera de nouvelles ressources et mesures de soutien pour son personnel.

